

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Ordre concrétise sa planification stratégique pour 2011-2014

Alain Bibeau, erg., M. Sc.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec une grande satisfaction que je vous annonce l'aboutissement de notre exercice de planification stratégique (PS) pour 2011-2014. En effet, les administrateurs de l'Ordre ont adopté à l'unanimité le plan final lors de la réunion du Conseil d'administration du 10 décembre dernier. Cette PS s'est accomplie à travers un processus rigoureux sous la gouverne du comité *ad hoc* de la planification stratégique de l'Ordre, constitué en mars 2010.

Nous avons d'abord dressé un bilan des réalisations de l'Ordre pendant les cinq dernières années, puis déployé de nombreux efforts à recueillir le plus d'informations pertinentes possible pour mieux analyser et comprendre les nombreux défis qui attendent l'OEQ et ses membres. Pour ce faire, nous avons réalisé, entre autres, plusieurs entrevues avec nos principaux partenaires (universités, associations d'établissements, organismes gouvernementaux), en plus d'effectuer un sondage consultatif auprès de vous, collègues ergothérapeutes, qui avez été près de 800 à y répondre.

Votre précieuse participation nous a permis de mieux comprendre vos besoins, vos enjeux, vos attentes et vos satisfactions autant que vos insatisfactions. À cet égard, soyez assurés que les résultats du sondage ont servi notre analyse et notre compréhension et que nous tiendrons compte de ces résultats pour guider nos choix et nos actions. J'ai été très heureux de constater que, dans le sondage, plus de 90 % d'entre vous avez exprimé votre grande fierté d'être ergothérapeute et votre confiance tout aussi élevée en l'avenir de notre profession.

Notre travail de planification aura aussi été l'occasion d'actualiser et de préciser notre raison d'être, notre mission et notre vision, de même qu'il nous aura permis de réaffirmer nos principales valeurs, soit la rigueur, la responsabilisation, l'affirmation de soi, la créativité centrée sur le client et la communication.

Notre planification 2011-2014 s'énonce en **quatre grands thèmes**, chacun se déployant par la suite en enjeux, en défis, en orientation stratégique, en axes et en objectifs. Vous trouverez dans le tableau ci-contre ces quatre grands thèmes et l'orientation stratégique associée à chacun. Quant aux enjeux, aux défis, aux axes et aux objectifs de chaque thème, vous pourrez en prendre connaissance en consultant le texte de la PS.

THÈME STRATÉGIQUE	ORIENTATION STRATÉGIQUE
1. OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES DE L'OEQ	Évoluer dans une démarche d'amélioration continue des mécanismes de protection du public
2. LA PROFESSION	Renforcer la reconnaissance de l'ergothérapie et de sa contribution à la société
3. L'ERGOTHÉRAPEUTE	Élargir le concept de développement professionnel et de soutien à la pratique des ergothérapeutes pour contribuer davantage au maintien et à l'évolution de leurs compétences
4. FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE DE L'OEQ	Renforcer les pratiques de bonne gouvernance et de saine gestion de l'OEQ

Je vous invite à lire le document complet de notre PS 2011-2014 afin de mieux comprendre nos orientations et de vous faire une idée plus claire de notre avenir professionnel. Ce document ainsi que le bilan des cinq dernières années sont disponibles sur notre site Web dans la section réservée aux membres. Une version adaptée à l'intention de nos partenaires et du public sera bientôt élaborée et rendue disponible.

J'espère que la lecture de notre PS 2011-2014 vous interpellera professionnellement, car pour réaliser nos objectifs nous devons mobiliser toutes nos forces vives.

Recevez, chers membres, l'assurance de mes sentiments dévoués.

MOT DE LA SECRÉTAIRE

Inscription au tableau des membres – Rappel

Il ne vous reste plus que quelques jours pour renouveler votre inscription au tableau des membres de l'Ordre. N'oubliez pas que vous devez remplir intégralement le formulaire d'inscription au tableau et le formulaire d'avis de cotisation ainsi que les annexes en rapport à votre situation. Tous ces documents, accompagnés du paiement de votre cotisation, doivent être retournés à l'Ordre en un seul envoi avant le 15 mars 2011.

Notez que toute omission ou erreur pourrait entraîner un refus de votre inscription au tableau ou un retard dans son traitement. Des frais administratifs de 200 \$ plus les taxes s'appliquent lors d'une réinscription après le 1^{er} avril.

Au besoin, vous pouvez communiquer avec Nancy Granger par courriel à grangern@oeq.org ou par téléphone au 514 844-5778, poste 238, ou au 1 800 265-5778.

ÉCHOS DE L'ORDRE

Où en est-on avec le projet de loi n° 21 ?

Le guide explicatif

La rédaction du guide explicatif, coordonnée par l'Office des professions du Québec (l'Office), requiert l'étroite collaboration des huit ordres professionnels visés par le PL n° 21. Ce guide devrait être terminé au cours des prochains mois et diffusé au moment de l'entrée en vigueur des nouvelles activités réservées, prévue en juin prochain.

La table d'analyse de la situation des techniciens

Regroupant des participants désignés par les ministères, les associations d'établissements, les regroupements d'enseignants et de techniciens, les syndicats, les organismes communautaires et les ordres professionnels, dont l'OEQ, les travaux se sont échelonnés sur plus d'une année. En décembre dernier, les coprésidents ont remis leur rapport à l'Office, qui verra comment donner suite aux conclusions et aux recommandations contenues dans ce rapport avant de les rendre publiques.

L'encadrement de la psychothérapie

Le conseil consultatif interdisciplinaire sur l'exercice de la psychothérapie (conseil) est composé de membres des ordres professionnels concernés. Ceux-ci ont été nommés par le Conseil des ministres en juin 2010. Micheline Saint-Jean, ergothérapeute, y représente notre profession. Le conseil a commencé ses travaux en novembre dernier. Son mandat est de transmettre à l'Office des avis et des recommandations sur les projets de règlements de l'Office ayant trait à l'encadrement de la psychothérapie. Ces règlements porteront, notamment, sur les conditions d'utilisation du titre de psychothérapeute et sur les normes de délivrance du permis de psychothérapeute. Ce n'est que lorsque ces règlements seront adoptés que les dispositions du PL n° 21 relatives à la psychothérapie pourront entrer en vigueur.

Entre temps, des travaux sont en cours pour préparer la mise en œuvre et l'application des dispositions législatives au sein de chacun des ordres concernés. L'Ordre des psychologues du Québec étant notamment responsable de la gestion du permis de psychothérapeute, des mécanismes de communication interordres inédits doivent être créés.

SOMMAIRE

L'Ordre concrétise sa planification stratégique pour 2011-2014	1	Université de Sherbrooke : une formation de 2 ^e cycle adaptée aux besoins des ergothérapeutes	4
Où en est-on avec le projet de loi n° 21 ?	1	Bureau du syndic — Bienvenue à Isabelle Sicard	5
Inscription au tableau des membres — Rappel	1	Développements récents dans les travaux de l'Ordre pour l'application de l'Entente France-Québec	5
De nouvelles orientations pour le soutien à la pratique des ergothérapeutes	2	Bienvenue aux nouveaux membres	5
Rétroaction de l'OEQ sur le Plan d'action en santé mentale 2005-2010	2	Carnet d'adresses Web	6
Hommage à Line Robichaud (1959-2010)	3	Programme ministériel sur les aides à la mobilité — Nouvelle liste des appareils en 2011	6
Université de Sherbrooke — Nadine Larivière, lauréate du Prix de l'enseignement	3	Radiation temporaire — J.-R. Auger	6
Une nouvelle parution de Julie Gosselin, erg. .	3	Ressources express	7
Être ergothérapeute sans frontières	3	Babillard	7
Le rôle de l'ergothérapeute dans l'alimentation des enfants	4	Formation continue	8
Université Laval — Projet de passerelles pour les récents diplômés des anciens programmes d'ergothérapie	4	Le 1 ^{er} Colloque annuel de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec : Une nouvelle tradition qui débute !	8

TRAVAUX DE L'ORDRE

De nouvelles orientations pour le soutien à la pratique des ergothérapeutes

Au cours des sept dernières années, la permanence de l'Ordre a travaillé à mettre en application les orientations en matière de formation professionnelle continue adoptées par le Conseil d'administration (CA) en 2003. Ces orientations découlent d'une décision du CA d'accentuer significativement les efforts de l'Ordre dans ce domaine.

Après ces années de travail, il est apparu nécessaire de réévaluer la mise en application de ces orientations et d'en définir de nouvelles. L'évolution des besoins des ergothérapeutes et de l'Ordre, les avancées scientifiques dans les domaines de la formation continue et du transfert des connaissances ainsi que l'essor des technologies de l'information justifiaient une telle réévaluation. Par ailleurs, il est également apparu primordial de considérer l'ensemble des activités de l'Ordre destinées au soutien à la pratique et au développement professionnel des ergothérapeutes comme un tout, la formation continue n'étant qu'un des moyens à notre disposition pour agir dans ces domaines. Une vision globale de nos activités permettra de mieux les articuler afin d'optimiser les ressources de l'Ordre et les moyens d'atteindre nos objectifs. C'est ainsi que nous parlerons dorénavant d'orientations en matière de soutien à la pratique et de développement professionnel.

Deux thèmes principaux chapeautent les nouvelles orientations : 1) l'encadrement par l'Ordre de la formation continue des ergothérapeutes, et 2) la diversité des moyens permettant de soutenir la pratique des membres de l'Ordre et leur développement professionnel. Ainsi, au cours des trois prochaines années, l'Ordre concentrera ses efforts autour des priorités suivantes :

- révision des lignes directrices de formation continue et du portfolio professionnel;
- révision du processus d'évaluation des besoins de formation continue des ergothérapeutes, l'utilisation de sondages électroniques étant particulièrement envisagée;
- création de nouveaux ateliers de formation continue;
- tenue d'un colloque annuel dès l'automne 2011;
- diversification des activités de soutien à la pratique et de développement professionnel, l'utilisation du Web étant un des moyens à explorer en priorité, notamment pour l'offre de formation continue et le développement de communautés de pratique.

Le CA a jugé ces travaux prioritaires et les a intégrés à la planification stratégique 2011-2014, adoptée en décembre. Surveillez nos publications et notre site Web pour suivre l'évolution de ces travaux!

Rétroaction de l'OEQ sur le Plan d'action en santé mentale 2005-2010

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a sollicité les commentaires des ordres professionnels sur l'implantation du Plan d'action en santé mentale 2005-2010 (PASM). Le 17 novembre 2010, des représentants de l'Ordre, dont deux ergothérapeutes cliniciennes, ont participé à cette rencontre et ont rapporté les commentaires préparés par un groupe de travail constitué de membres du personnel de l'Ordre et d'ergothérapeutes cliniciens, et d'administrateurs et de chercheurs du domaine de la santé mentale. À la suite de cette rencontre, l'Ordre a transmis au MSSS une synthèse écrite des commentaires, dont vous trouverez un résumé ci-dessous.

De prime abord, l'Ordre croit que le PASM s'avère un tournant majeur dans le processus d'amélioration des services et d'accessibilité à ceux-ci. Comme pour tout changement structurel d'une telle envergure, le milieu devra consacrer le temps et les ressources nécessaires au succès de la démarche. Le déploiement du PASM n'est donc pas encore optimal, mais l'objectif visé est important et il faut maintenir les efforts pour assurer sa réussite. Parmi les difficultés observées par les ergothérapeutes consultées, on note principalement :

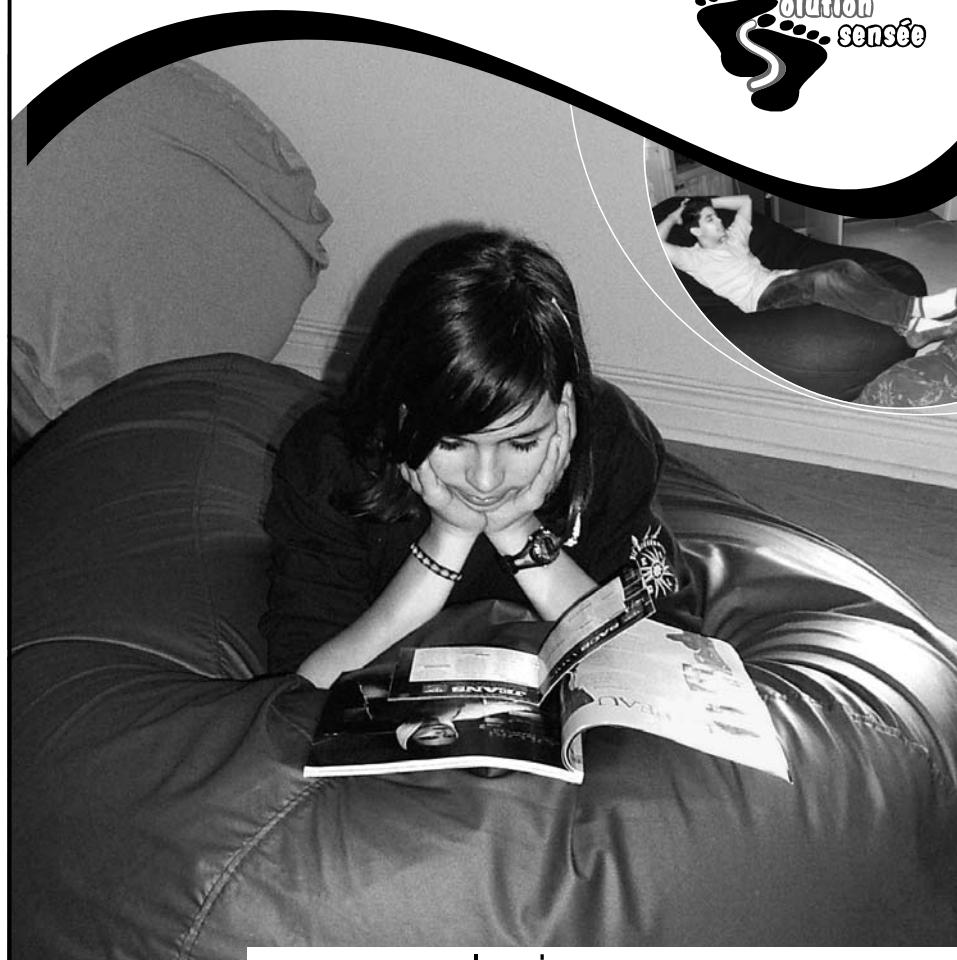
- des équipes d'intervention de première ligne incomplètes au sein desquelles on trouve très peu d'ergothérapeutes,
- un besoin de renforcer l'arrimage entre les diverses lignes de services et de bien définir les services offerts par chacune,
- la faible implication des utilisateurs de services,
- le manque de soutien et de formation pour les professionnels impliqués dans la réorganisation des services.

Des commentaires propres aux clientèles pédiatrique, adulte ou présentant des comorbidités ont été émis. L'Ordre a également mis en lumière la contribution particulière des ergothérapeutes, qui favoriseraient l'atteinte de nombreux objectifs du PASM alors que leurs compétences apparaissent actuellement sous-utilisées.

Vous pouvez obtenir le rapport complet dans la section réservée aux membres du site Web de l'Ordre à la page « Autres documents produits par l'Ordre » parmi la « Documentation » de la sous-section « Soutien à la pratique ».

Solution sensée

Fabricant de produits sensoriels et de détente



www.solutionsensee.com

☎ 450 427-3894 📠 450 427-0953
info@solutionsensee.com

NOUVEAU
PRODUIT

LES REMORQUES
JELANO

Pour le transport de quadriporteur



INNOVATION
ET FABRICATION
100%
QUÉBÉCOISE

Remorque 4'x6' entièrement automatisée

- porte-rampe à ouverture automatique
- treuil électrique
- 2 anneaux d'ancrage
- cale de roue
- roue de secours installée
- entrée 120V,
- convient à la majorité des modèles de quadriporteur
- poids de la remorque : 590 lbs
- peut être remorquée par tous modèles de véhicule

POUR NOUS JOINDRE

Les Remorques Jelano inc.

109 rue du Parc Industriel, Lanoraie J0K 1E0

Tél: 450 887-2715 • Fax: 450 887-2473

www.lesremorquesjelano.com • jcharnois@lesremorquesjelano.com

ÉCHOS DES MEMBRES

Hommage à Line Robichaud
(1959-2010)

Louis Trudel, erg, Ph. D.
PROFESSEUR TITULAIRE — UNIVERSITÉ LAVAL

Line a été une ergothérapeute dévouée à notre profession depuis le début de sa formation à l'Université Laval. Diplômée au baccalauréat en 1984, elle a œuvré comme clinicienne auprès des personnes âgées. Elle a vite compris le défi social du vieillissement de la population et s'est engagée dans des études supérieures (M. Sc. gérontologie, 1992; Ph. D. sciences cliniques, 1995, Université de Sherbrooke), puis dans une brillante carrière à l'Université Laval (1995-2010). Cette professeure titulaire a fait sa marque aux plans national et international en tant que pédagogue et chercheuse en réadaptation gériatrique, intervention cognitive et qualité de vie en milieu de vie substitut. Elle a dirigé notre programme d'ergothérapie avec un leadership

réconfortant au cours des cinq dernières années, soit à un moment crucial de rehaussement de la clientèle et d'implantation de la maîtrise professionnelle. Nous, qui avons eu la chance de profiter de sa qualité de présence exceptionnelle, savons que notre profession perd une personne vive de générosité et de chaleur humaine, ayant tissé des liens d'amitié profonds au-delà des rapports de travail, ayant donné d'elle-même sans compter ses heures avec tendresse et sourire, une femme vraie, modeste et porteuse de paix. Lui survivront des réalisations telles un modèle alternatif à l'hébergement traditionnel, et sa passion transmise aux étudiantes et étudiants ainsi que le souvenir impérissable d'un être ayant une force tranquille à imiter.

Être ergothérapeute
sans frontières

Danielle Boivin, erg, (04-024)

Partager ses connaissances au sein d'un organisme humanitaire non gouvernemental est une facette moins connue des ergothérapeutes du Québec. Notre parcours universitaire centré sur le client, ses capacités et ses incapacités physiques et cognitives, ses habitudes de vie, sa culture et son environnement nous prépare à travailler avec assurance auprès de gens qui ne demandent rien de plus que ce qu'on peut leur offrir. Quoi de mieux alors que d'offrir à un peuple étranger dans le besoin une lueur d'espoir grâce à une réadaptation et à une intégration optimale, et ce, sans oublier la contribution au rayonnement de notre profession dans le monde que peut apporter notre implication.

Pour ma part, par solidarité internationale et désir profond d'accomplissement personnel, j'ai fait le saut après avoir travaillé six ans en traumatologie et fait quelques voyages en Afrique. Un mois après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, je suis partie en Haïti grâce à un programme de Handicap International (HI). Ce contexte d'urgence m'a permis de transmettre mes connaissances à mes collègues haïtiens et m'a transformée à tout jamais comme ergothérapeute.

Pour plus d'information sur mon expérience, communiquez avec moi à danielleboivin@hotmail.com, visitez le site Web www.handicap-international.org ou communiquez avec Annie Lafrenière, erg. et référente technique : annie.lafreniere@handicap-international.ca.

Université de Sherbrooke —
Nadine Larivière, lauréate
du Prix de l'enseignement

La professeure Nadine Larivière est la nouvelle lauréate du Prix de l'enseignement du programme d'ergothérapie de l'Université de Sherbrooke, où elle a obtenu un doctorat en sciences cliniques. Clinicienne depuis 1993, M^{me} Larivière est chercheuse en santé mentale au Centre de santé et de services sociaux — Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et au Centre de recherche Fernand-Séguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, à Montréal.

Le Prix de l'enseignement est décerné chaque année par les étudiants du programme d'ergothérapie pour souligner la qualité de l'enseignement d'un professeur du programme. Les étudiants ont voulu, par l'attribution du prix, souligner plus particulièrement la passion, la persévérance, l'humanité et l'ouverture d'esprit de M^{me} Larivière.

Votre sécurité c'est notre priorité !



Reconnu par:
**CSST
SAAQ**

Bouton PANIQUE

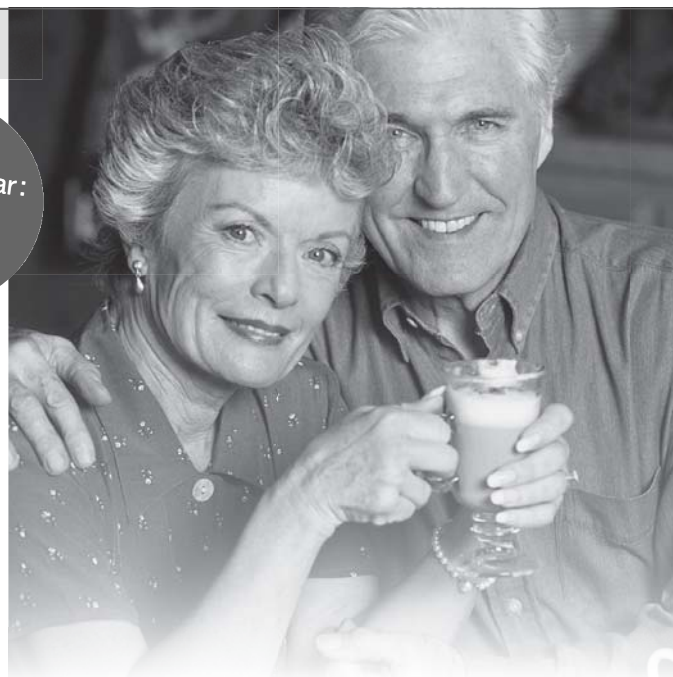
**Système de composition d'urgence
dont tout le monde bénéficie :**

Personnes âgées ■ Déficiences physiques ■ Patients
Femmes enceintes ■ Médecins ■ Travailleurs de nuit
Gérance de logement ■ Et bien plus !

**IDÉAL POUR AVQ-AVD
SERVICE COMMUNAUTAIRE
MAINTIEN À DOMICILE
RÉSIDENTS POUR PERSONNES ÂGÉES
RÉAGIR CONTRE LES INVASIONS DE DOMICILE**



► DÉTECTEUR D'INONDATION ET DÉTECTEUR DE TEMPÉRATURE MAINTENANT DISPONIBLES !



**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR
CE SERVICE ? VISIONNEZ NOTRE VIDÉO
EN LIGNE SUR BIPBIPPANIQUE.CA.**

Possibilité de subvention.

www.bipbippanique.ca ■ 514 984-0892 ■ 1 866 984-0892

Une nouvelle
parution de
Julie Gosselin

L'École de réadaptation de l'Université de Montréal annonçait récemment la publication d'un nouveau livre de Julie Gosselin, ergothérapeute et professeure titulaire au programme d'ergothérapie. L'ouvrage rédigé en collaboration avec Claudine Amiel-Tison, professeure émérite du CHU Cochin-Port-Royal à Paris, s'intitule *Pathologie neurologique périnatale et ses conséquences*. Il intègre à la fois des notions de physiopathologie, de sémiologie, d'évaluation et d'intervention autour des problèmes neuromoteurs consécutifs à une lésion cérébrale d'origine périnatale. L'ouvrage est édité par Elsevier-Masson.

Source : Site Web de l'École de réadaptation de l'Université de Montréal (www.readap.umontreal.ca/ecole/nouvelles.html) [19 novembre 2011]

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Le rôle de l'ergothérapeute dans l'alimentation des enfants

Au cours des derniers mois, des ergothérapeutes et des diététistes ont tenu des discussions à propos d'un questionnaire intitulé *La liste des aliments* qui vise principalement à connaître les préférences alimentaires d'un enfant et de sa famille. Ce questionnaire est accompagné d'un journal de bord sur les habitudes alimentaires de l'enfant (ex. : les aliments présentés par rapport aux aliments acceptés par l'enfant). Les ergothérapeutes ont notamment clarifié comment les données recueillies étaient analysées, en complément à celles provenant d'autres outils, lors d'une évaluation en ergothérapie (ex. : propriétés sensorielles

des aliments acceptés ou refusés, variété auquel l'enfant est exposé dans son quotidien). Cette évaluation permet entre autres d'émettre des hypothèses pour déterminer l'origine des difficultés vécues par l'enfant lors de l'alimentation, et ce, dans le but de définir un plan d'intervention ergothérapique abordant ces aspects. Les professionnelles présentes lors de la rencontre ont convenu que chacune des professions effectuaient une analyse différente et complémentaire de l'alimentation de l'enfant.

À la suite de ces discussions, l'auteure de cette grille, Geneviève Nadon, erg., y a apporté quelques clarifications afin de mieux

distinguer la contribution particulière de l'ergothérapeute. Les ergothérapeutes qui souhaitent obtenir la version révisée peuvent en faire la demande auprès de M^{me} Nadon à genevieve.nadon@umontreal.ca.

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec et l'Ordre professionnel des diététistes du Québec ont été informés de ces discussions et ont tenu eux aussi un échange sur ce même sujet. Les deux ordres conviennent de l'importance du travail interdisciplinaire pour optimiser l'alimentation des enfants autant du point de vue nutritionnel que de celui de l'habitude de vie de s'alimenter ou d'être alimenté. Comme le rapporte l'OEQ

dans son document « Au-delà de la dysphagie, la personne avant tout. Rôle de l'ergothérapeute auprès des personnes présentant des difficultés à s'alimenter ou à être alimentées »*, l'ergothérapeute peut être appelé à travailler en interdisciplinarité avec une multitude d'intervenants également concernés par l'alimentation des personnes, auquel cas il enrichira le plan d'intervention interdisciplinaire par sa contribution particulière et distinctive.

* Disponible au www.oeq.org/publications/documents-professionnels.fr.html.

Université Laval – Projet de passerelles pour les récents diplômés des anciens programmes d'ergothérapie



La direction du programme d'ergothérapie de l'Université Laval propose aux récents diplômés des anciens programmes de formation en ergothérapie deux passerelles menant au diplôme de maîtrise. Les admissions se feront en 2011, en 2012 et en 2013.

L'ancien programme de baccalauréat comptait 107 crédits. L'Université propose une première passerelle de 24 crédits aux diplômés des 5 années précédant l'entrée en vigueur du continuum baccalauréat-maîtrise en ergothérapie. Ces diplômés devront ainsi avoir obtenu leur diplôme entre 2003 et 2008, avoir maintenu une moyenne cumulative de 3, détenir un permis d'exercice canadien et avoir accumulé 2 ans d'expérience ou 3 500 heures de pratique à la date du début de l'offre de la passerelle en 2011.

L'Université propose une seconde passerelle de 36 crédits, cette fois à l'intention des derniers diplômés du baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) de l'Université Laval. Ceux-ci devront avoir obtenu leur diplôme entre 2009 et 2011, maintenu une moyenne cumulative de 3 et accumulé 6 mois d'expérience ou 875 heures de pratique à la date du début de l'offre de passerelle en 2011.

Les diplômés pourront s'inscrire à l'une des deux passerelles à temps partiel, mais devront avoir réussi tous leurs cours à l'intérieur d'une période de trois ans.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, contactez M. Andrew Freeman (andrew.freeman@rea.ulaval.ca), et sur le processus de l'admission, M. Guy Labrecque (guy.labrecque@fmed.ulaval.ca).

La date limite pour faire une demande d'admission pour l'année 2011-2012 est le 1^{er} mai 2011.



Une formation de 2^e cycle adaptée aux besoins des ergothérapeutes

Afin de s'adapter aux besoins des ergothérapeutes, l'Université de Sherbrooke (UdeS) offre de nouvelles possibilités de cheminements universitaires pour les étudiants à la maîtrise en pratiques de la réadaptation du campus de Longueuil :

Gestion de la douleur : Désormais le microprogramme de deuxième cycle en gestion de la douleur de l'UdeS peut être intégré à la maîtrise en pratiques de la réadaptation par la reconnaissance de ses 14 crédits de cours.

Pédagogie des sciences de la santé : De la même façon, les deux cours du microprogramme de deuxième cycle en pédagogie des sciences de la santé de l'UdeS sont reconnus en tant que crédits optionnels à la maîtrise.

Poursuite au doctorat : Un passage direct au doctorat en sciences cliniques de l'UdeS est maintenant possible pour les diplômés de la maîtrise professionnelle.

Pour en connaître davantage sur les programmes de deuxième cycle en pratiques de la réadaptation et sur les différents cheminements universitaires possibles, vous pouvez assister à une soirée d'information (mercredi 16 mars 2011 à 19 h, Campus de Longueuil, 150 place Charles Lemoyne, local 3645, si possible confirmer votre présence à nicole.martel@usherbrooke.ca) ou visiter le www.usherbrooke.ca/readaptation/programmes/



Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778
Téléc. : 514 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Alain Bibeau, Élisabeth Beugré,
Richard Désormeau, Caroline Fortier,
Jacques Gauthier, Diane Méthot,
Louise Tremblay

Graphisme : Mardigrafe Inc.

Tirage : 4 300 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas que l'OEQ les approuve ni qu'il s'en porte garant.



Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1240 heures. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par le Registre des ostéopathes du Québec. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez-nous au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au www.coq.org.



Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal

Le jeudi 26 mai 2011
et le lundi 22 août 2011
dans la salle 204
du Centre St-Pierre,
1212, rue Panet.

À Québec

Rencontre sur demande

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bureau du syndic — Bienvenue à Isabelle Sicard

L'Ordre souhaite la bienvenue à Isabelle Sicard, ergothérapeute, qui travaille au bureau du syndic en qualité de syndic adjoint depuis le 10 décembre dernier. Notons que M^{me} Sicard avait déjà, sur une base temporaire, agi à titre de syndic adjoint de janvier à mai 2010. Bachelière en ergothérapie, M^{me} Sicard détient aussi un diplôme de deuxième cycle en gestion des Hautes Études Commerciales de l'Université de Montréal. Elle a travaillé comme clinicienne dans plusieurs secteurs d'activité : soutien à domicile, évaluation des besoins en aide personnelle, thérapie de la main et réadaptation professionnelle. Elle a occupé plusieurs postes de coordonnatrice et de gestionnaire, et elle est chargée d'enseignement clinique depuis 1997 à l'École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill. Elle est reconnue pour ses travaux d'expertise devant les tribunaux civil et administratif. Isabelle Sicard saura sûrement faire profiter l'Ordre de ses nombreuses compétences et de sa solide expérience professionnelle.

Nous en profitons pour remercier M^{me} France Verville de sa contribution au bureau du syndic à titre de syndic adjointe de juin 2009 à décembre 2010.



Développements récents dans les travaux de l'Ordre pour l'application de l'Entente France-Québec

Rappelons qu'en janvier 2010, l'Ordre effectuait une visite exploratoire en France afin de réaliser une analyse comparative de l'exercice de la profession d'ergothérapeute qui permettrait de déterminer la faisabilité d'un arrangement de reconnaissance mutuelle comme le prévoit l'Entente France-Québec sur la mobilité de la main-d'œuvre (l'Entente).

Le ministère de la Santé et des Sports de la France (MSSF) et l'Ordre avaient alors convenu de la nécessité de poursuivre les travaux de comparaison de la formation en ergothérapie eu égard à l'implantation du nouveau programme de formation en ergothérapie au Québec, soit la maîtrise professionnelle et à la

révision projetée du programme de formation en France visant à en rehausser le niveau.

Pour réaliser cette nouvelle analyse comparative, l'Ordre poursuit sa collaboration avec le programme d'ergothérapie de l'Université de Montréal, plus particulièrement avec M^{me} Julie Gosselin, qui avait participé à la visite en France. Le MSSF nous a fait parvenir la documentation sur le nouveau contenu du programme de formation en France. Au Québec, le développement et la mise en œuvre de l'ensemble des cours du programme de formation baccalauréat-maîtrise de l'Université de Montréal ont récemment été complétés. De part et d'autre, les travaux d'analyse peuvent donc débiter.

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente les nouveaux membres qui rejoignent la profession. Nous sommes fiers de les accueillir et leur souhaitons une carrière des plus florissantes !

<i>Asimakopulos, Julia</i>	<i>Hotte-René, Gabriel</i>
<i>Boily, Vanessa</i>	<i>Jalbert, Sébastien</i>
<i>Bouffard, Jason</i>	<i>Labrie, Geneviève</i>
<i>Boulay-Grenier, Emilie</i>	<i>Laflour, Judith</i>
<i>Boychuck, Zachary</i>	<i>Laflour, Mélanie</i>
<i>Branconnier, Marie-Pier</i>	<i>Lamothe, Valérie</i>
<i>Campagna, Meggie</i>	<i>Langlois, Amélie</i>
<i>Champagne, Ève</i>	<i>Légaré, Émilie</i>
<i>Cheng, Esther</i>	<i>Mailloux, Marie-Philippe</i>
<i>Chouinard, Stéphanie</i>	<i>Marcoux, Émilie</i>
<i>Chrétien-Vincent, Myriam</i>	<i>Mayrand-De Artèche, Olivier</i>
<i>Côté, Amélie</i>	<i>Noël, Lindsay</i>
<i>Côté-Dionne, Émilie</i>	<i>Nolet, Cynthia</i>
<i>Courbron, Émilie</i>	<i>Ong Tone, Kristelle</i>
<i>Courchesne Barthe, Éléonore</i>	<i>Ouellette Tewfik, Anne-Marie</i>
<i>De Grand-Maison, Marilyn</i>	<i>Perron Blanchette, Julie-Léa</i>
<i>Déjoie, Carlie</i>	<i>Plourde, Stéphanie</i>
<i>Demers, Émilie</i>	<i>Privé, Andréanne</i>
<i>Desautels, Catherine</i>	<i>Raju, Chandhana</i>
<i>Désir, Alain</i>	<i>Redler, Michelle</i>
<i>Dessureault, François</i>	<i>Robert, Amélie</i>
<i>Dion, Carle</i>	<i>Robert, Catherine</i>
<i>Dion, Karyne</i>	<i>Ross-Arsenault, Marie-Lou</i>
<i>Duguay, Emilie</i>	<i>Seneviratne, Shihara</i>
<i>Dumouchel, Mylène</i>	<i>Shanmugam, Mary Jackie</i>
<i>Fournier, Marianne</i>	<i>Simard, Karine</i>
<i>Frabasil, Daniela</i>	<i>Sirois, Mélanie Josée</i>
<i>Gagnon-Simard, Sandrine</i>	<i>Soucy, Mélissa</i>
<i>Garneau, Judith</i>	<i>Steven, Emma</i>
<i>Garon, Annie</i>	<i>St-Hilaire, Cynthia</i>
<i>Genois, Amélie</i>	<i>St-Pierre, Karine</i>
<i>Germain, Ariane</i>	<i>Tanguay, Audrey</i>
<i>Giroux, Marianne</i>	<i>Traicus, Karen</i>
<i>Grenier, Myriam</i>	
<i>Hamel, Isabelle</i>	



Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié



POUR VOS ASSURANCES AUTO ET HABITATION, PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET D'UNE VALEUR SÛRE À TOUS POINTS DE VUE

Le partenariat entre l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et La Personnelle vous donne accès au plus important assureur de groupe auto et habitation au Québec et l'un des leaders au pays. Voilà qui est tout à votre avantage.



Demandez une soumission

1 888 GROUPES

(1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7)

lapersonnelle.com/oeq



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ

laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

MD Marque déposée de La Personnelle, compagnie d'assurances.



**Vous
cherchez
un...**

emploi?



www.serespro.com
5569 rue Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1G3

Nous offrons :

- Emplois permanents-temporaires-saisonniers-temps partiels
- Des formations continues dans nos locaux rénovés
- Des salaires avantageux
- Des conditions de travail adaptées à votre réalité
- Horaire sur mesure –davantage de vacances–

Parce que travailler pour Serespro c'est d'abord croire en **soi**

Pour nous joindre : 1 877 251-0060 (sans frais)

information@serespro.com

CARNET D'ADRESSES WEB

Personnes âgées et société : enjeux et perspectives – le blogue

L'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) a entrepris à l'automne 2010 la publication d'un blogue sur les enjeux de société liés aux personnes âgées. Trois billets par semaine seront publiés autour de quatre principaux thèmes.

- Les dépenses de santé et le financement des soins et des services au Québec, et ailleurs au Canada et dans le monde.
 - Qui fait quoi? Pour un meilleur partage des responsabilités.
 - La disponibilité, l'accessibilité et l'organisation des soins et des services.
 - Innovations ici et ailleurs : pour relever le défi de la rapide transformation de notre société.
- Ce blogue interactif est ouvert à toute personne intéressée par le sujet. www.aqesss.qc.ca.

■ ■ ■

Portail Deviensunpro.org

Le Conseil interprofessionnel du Québec a créé un portail Web destiné aux jeunes de 15 à 18 ans et dont l'objectif est d'offrir une information vulgarisée sur les professions réglementées dans une perspective de choix de carrière. On peut visiter le portail au www.deviensunpro.org.

■ ■ ■

Contrer la stigmatisation en santé mentale

Le site *Contrer la stigmatisation* offre au grand public de l'information pratique sur les enjeux du dévoilement d'un problème de santé mentale. Le Regroupement des organismes de base en santé mentale de la Mauricie et du Centre-du-Québec est l'instigateur de ce projet. Le but est de contribuer à l'objectif du plan d'action en santé mentale du MSSS, qui est de combattre la stigmatisation et la discrimination envers les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

www.contrerlastigmatisation.ca

Source : Communiqué, Regroupement des organismes de base en santé mentale, 17 mai 2010

■ ■ ■

Arthroplasties de la hanche et du genou

La Décennie des os et des articulations (DOA) au Canada travaille avec des représentants provinciaux afin de mettre en œuvre un modèle national de soins pour les arthroplasties de la hanche et du genou. En vous rendant sur le site Web de la DOA, vous pouvez vous inscrire pour avoir un accès à une section réservée aux professionnels de la santé, et y partager des outils et des documents pertinents à cette clientèle.

www.boneandjointcanada.com (en anglais seulement)

Source : Bulletin de la Décennie des os et des articulations au Canada, août 2010

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Programme ministériel sur les aides à la mobilité – Nouvelle liste des appareils en 2011

Nancy Fiset

CONSEILLÈRE AUX PROGRAMMES

SERVICE DES PERSONNES HANDICAPÉES, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié à la Régie de l'assurance maladie du Québec le mandat de procéder à un appel d'offres public pour renouveler la liste des appareils assurés.

À compter du 1^{er} mars 2011, la nouvelle liste de triporteurs et de quadriporteurs entrera en vigueur en remplacement de la liste actuelle.

Dès mars 2011, le guide de gestion révisé incluant la nouvelle liste des appareils sera disponible sur le site Web du MSSS au « www.msss.gouv.qc.ca ». Dans l'onglet : Sujets, sélectionner « Groupe de population », puis « Personnes handicapées », puis « Documentation ».

Les modalités d'attribution de la liste actuelle demeurent actives jusqu'au 28 février 2011. La nouvelle liste s'appliquera dès le 1^{er} mars 2011 selon le principe suivant : Si le modèle recommandé par l'ergothérapeute n'apparaît pas sur la nouvelle liste, l'établissement mandataire proposera un modèle équivalent disponible.

Une réévaluation par l'ergothérapeute de l'établissement demandeur peut être requise pour l'essai du modèle équivalent.

L'administration du programme par les deux établissements mandataires demeurera inchangée.

AVIS DE RADIATION

Radiation temporaire – J.-R. Auger

M^{re} Caroline Fortier
SECRÉTAIRE SUBSTITUT
DU CONSEIL DE DISCIPLINE

AVIS est par les présentes donné que M. Jean-Roch Auger (no. 81-001), exerçant la profession d'ergothérapeute à Laval, a été déclaré coupable, le 3 juin 2010, par le Conseil de discipline de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, d'infractions commises à Laval au cours de l'été 2007, dont notamment :

Chef 4 : A omis d'informer dès que possible sa cliente de la nature et des modalités de la manœuvre ostéopathe et inhabituelle en ergothérapie que cette dernière requiert et a négligé d'obtenir l'accord préalable de sa cliente, le tout contrairement à l'article 3.02.03 du Code de déontologie des ergothérapeutes du Québec ;

Chef 6 : N'a pas cherché à maintenir des relations harmonieuses avec un physiothérapeute et ostéopathe en suggérant à sa cliente de changer d'ostéopathe, affirmant par la même occasion que ce dernier n'était pas bon pour elle et sans expliquer davantage les motifs de son affirmation, minant ainsi la confiance de sa cliente à l'endroit de ce dernier, le tout contrairement à l'article 4.02.04 du Code de déontologie des ergothérapeutes du Québec ;

Le 26 novembre 2010, le Conseil de discipline a imposé à M. Jean-Roch Auger une radiation du tableau de l'Ordre d'une durée d'une (1) semaine pour chacun des chefs susmentionnés, ces périodes de radiation devant être purgées concurremment. La décision du Conseil étant exécutoire le 31^e jour de sa signification à l'intimé, M. Jean-Roch Auger est donc radié du tableau de l'Ordre pour une période d'une (1) semaine à compter du 30 décembre 2010.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

Montréal, le 30 décembre 2010



PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

595 LANAUDIÈRE
REPENTIGNY, QC.
J6A 7N1

450-582-2555
1-888-919-2555

www.tvrtechnologies.com
info@tvrtechnologies.com



**SPÉCIALISTE
EN ADAPTATION
DE VÉHICULES
ET REMORQUES
POUR PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE**





MEMBRE ACCRÉDITÉ




















RESSOURCES EXPRESS

8^e Atelier canadien de la réadaptation à la conduite automobile : les présentations sont en ligne

Les textes des présentations de cet événement qui a eu lieu à Québec du 16 au 18 septembre 2010 sont disponibles à tous. L'atelier incluait des conférences présentées par des cliniciens, des chercheurs, des partenaires et des fabricants spécialisés. Soulignons que l'Ordre était l'un des commanditaires de l'événement. www.irdpq.qc.ca/evenements/atelier-conduite-automobile/presentations.htm

Source : Réadap_Veille, *le bulletin de veille informationnelle du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation*, 18 octobre 2010

■ ■ ■

Perdre son autonomie, nouveau guide de Services Québec

Services Québec annonce la mise en ligne d'un nouveau guide d'information gouvernementale : *Perdre son autonomie*. Ce guide électronique offre de l'information sur des programmes, des services et des outils d'aide aux personnes aux prises avec une situation de perte d'autonomie. www.perte-autonomie.info.gouv.qc.ca

Source : Communiqué de presse, Services Québec, 12 mai 2010

■ ■ ■

Guide pratique d'accessibilité universelle

La ville de Québec et l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec ont publié une nouvelle édition du *Guide pratique d'accessibilité universelle*. Ce guide contient 17 fiches techniques et un manuel d'utilisation. On peut se le procurer au coût de 20 \$ en communiquant avec le Service des communications et relations publiques de l'IRDPO au 418 529-9141, poste 6271.

Source : RéadapAction, *le bulletin des membres de l'AERDPQ*, n° 58, 16 juin 2010

■ ■ ■

Admissibilité de certaines clientèles dans les établissements de réadaptation en déficience physique

L'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) a publié un guide portant sur des situations litigieuses d'admissibilité de certaines clientèles dans les établissements en déficience physique. Ayant constaté que des orientations différentes quant à l'admissibilité de certaines catégories de clientèles pouvaient exister entre les établissements, l'AERDPQ a cru souhaitable de discuter de ces orientations dans le but de dégager des consensus. Pour consulter ou télécharger le document : www.aerdpq.org/Docs/Situations_litigieuses_juin_2010_VF%281%29.pdf.

Source : Réadap_Veille, *le bulletin de veille informationnelle du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation*, 28 juin 2010

■ ■ ■

Dépistage précoce de l'incapacité chronique liée aux lombalgies

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail a publié un rapport sur l'élaboration et la validation d'un questionnaire de dépistage précoce de l'incapacité chronique liée aux lombalgies. Le rapport souligne que le questionnaire s'avère fidèle et valide, et qu'il pourrait devenir un outil de dépistage efficace des travailleurs indemnisés en phase subaiguë de douleur susceptibles de vivre une situation d'incapacité prolongée. Pour consulter le rapport : www.irsst.qc.ca/files/documents/PubIRSST/R-639.pdf.

Source : InfoIRSST, Vol. 08-07

■ ■ ■

Prévention secondaire et réadaptation cardiaque

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié un rapport du Groupe de travail du Réseau québécois de cardiologie tertiaire sur la prévention secondaire et la réadaptation cardiaque. Ce rapport préconise la mise en œuvre d'une prévention secondaire systématisée auprès de personnes ayant subi une intervention en cardiologie tertiaire, dans le but, notamment, d'apporter des changements d'habitudes de vie. Pour consulter ou télécharger le rapport : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-906-01.pdf>.

Source : Réadap_Veille, *le bulletin de veille informationnelle du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation*, 7 septembre 2010

■ ■ ■

Santé mentale et bien-être des Québécois

Vous trouverez sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec la cinquième et dernière publication de la série « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2) ». Cette série de publications, offerte également en brochures, vise à dresser le portrait de la santé mentale et du bien-être de la population québécoise des 15 ans et plus. La dernière publication présente une synthèse de l'étude sur la santé mentale et le bien-être des adultes québécois. www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2010/sante_mentale_synthese.pdf

■ ■ ■

Rapport annuel de 2009 sur les personnes handicapées

Produit par le gouvernement fédéral, *Vers l'intégration des personnes handicapées 2009* est le septième rapport annuel sur la situation des personnes handicapées au Canada. Cette année, le rapport présente un portrait des Canadiens handicapés. www.hrsdc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/rapports/rhf/2009/page00.shtml

■ ■ ■

Brochures « Trucs et astuces pour les aînés »

L'Institut universitaire de gériatrie de Montréal a produit en collaboration avec le ministère de la Famille et des Aînés trois nouvelles brochures de promotion de la santé pour les aînés. Des sujets d'intérêt y sont abordés, telles la mémoire, l'alimentation et l'incontinence. Pour

commander des brochures, veuillez communiquer avec le ministère de la Famille et des Aînés au 1 888 643-4721 ou, pour une version électronique, rendez-vous sur le site www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines.

■ ■ ■

Répertoire des ressources en santé mentale du Grand Montréal

L'Association canadienne pour la santé mentale — Filiale de Montréal vient de publier la plus récente édition du *Répertoire des ressources en santé mentale du Grand Montréal*. Ce document répertorie des groupes communautaires et des services psychosociaux et de santé mentale. Pour se procurer le document au coût de 35 \$, consulter le www.acsmmontreal.qc.ca/publications/repertoires.

■ ■ ■

Encyclopédie internationale multilingue de la réadaptation

L'*Encyclopédie internationale multilingue de la réadaptation* est le produit de la collaboration entre le Center for International Rehabilitation Research Information and Exchange de l'université de Buffalo, le Laboratoire d'informatique et de terminologie de la réadaptation et de l'intégration sociale et de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. L'établissement de liens entre l'encyclopédie et d'autres bases de données permettra de créer un système d'information intégré et une vaste synthèse du domaine de la réadaptation dans le cadre d'une encyclopédie multilingue en anglais, en français et en espagnol accessible en ligne gratuitement.

Source : Réadap_Veille, *le bulletin de veille informationnelle du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation*, 6 avril 2010

■ ■ ■

SAAQ — Nouveau formulaire de demande de vignette de stationnement

Un nouveau formulaire de demande de vignette de stationnement pour personnes handicapées est disponible depuis le 1^{er} janvier 2011 sur le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) (www.saaq.gouv.qc.ca/formulaires/6375-50.pdf) ou à l'un de ses points de service. La SAAQ souligne aux ergothérapeutes l'importance de détruire les anciens formulaires. Notez que le coût de la vignette en 2011 est passé à 15,20 \$.

■ ■ ■

Nathalie Veillette, erg., membre d'une alliance de chercheurs ayant reçu une subvention de 1,5 M\$ des IRSC.

Nathalie Veillette, ergothérapeute et professeure au département d'ergothérapie de l'UQTR, est l'une des cochercheuses principales du *Canadian Emergency departments team initiative (CETI) of mobility after an injury in seniors*. Le CETI est une nouvelle alliance multidisciplinaire de chercheurs issus de divers départements d'urgences canadiens qui proposent d'étudier plus en profondeur l'évolution de la perte de mobilité après une blessure mineure chez les personnes âgées, ses déterminants ainsi que les moyens pour prévenir la perte de mobilité chronique de cette population. Ce regroupement de chercheurs a récemment obtenu une subvention de 1,5 millions de dollars des Instituts de recherche en santé du Canada grâce au programme Subvention d'équipe émergente : Mobilité et vieillissement (subvention répartie sur les six prochaines années). On peut trouver de plus amples renseignements sur ce projet au www.irsc-cihr.gc.ca. Toutes nos félicitations à M^{me} Veillette et à ses collaborateurs !

BABILLARD

Banque Nationale Groupe financier Un programme financier pour les ergothérapeutes !

Saviez-vous que la Banque Nationale offre un programme financier¹ spécialement conçu pour les ergothérapeutes ? Bénéficiez d'avantages concurrentiels :

- 3 comptes Chèques sans frais mensuels fixes,
- Marge de crédit personnelle à taux avantageux²,
- Carte-voyage Platine MasterCard^{MD},
- Et bien plus, pour seulement 125 \$³ par année !

Obtenez de plus amples renseignements au ***banquedelasante.ca*** ou en visitant une succursale près de chez vous.

1. Le programme s'adresse aux ergothérapeutes qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Le programme financier constitue un avantage conféré aux détenteurs de la carte Platine MasterCard de la Banque Nationale.
2. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale.
3. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Les frais d'adhésion annuels seront facturés automatiquement et inscrits sur le relevé mensuel de la carte de crédit MasterCard de la Banque Nationale principale.

MD MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Inc. Usager autorisé : Banque Nationale du Canada.

Banque Nationale Groupe financier

Programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

L'Ordre est heureux de vous présenter son 9^e programme de formation continue qui s'enrichit de deux nouvelles activités :

- Dépistage et effets de la déficience visuelle sur le quotidien des personnes adultes et des aînés
- Le rapport d'ergothérapie dans un contexte médico-légal

Au total, 16 activités différentes sont prévues et la majorité des formations sont disponibles sur demande. Consultez notre site Web pour connaître la procédure à suivre et la liste des formations offertes.

Note : Pour toutes les activités de formation continue, la date limite d'inscription est fixée un mois avant la date de l'activité.

Activités	Dates	Villes	Coûts (taxes incluses)
NOUVEAUTÉ Dépistage et effets de la déficience visuelle sur le quotidien des personnes adultes et des aînés	28 octobre et 25 novembre 2011 27 janvier et 24 février 2012	Québec Montréal	398,74 \$
NOUVEAUTÉ Le rapport d'ergothérapie dans un contexte médico-légal	19 et 20 janvier 2012 16 et 17 février 2012	Montréal Québec	398,74 \$
Évaluation de l'inaptitude : approches éthique et juridique et processus d'évaluation NOUVEAUTÉ Une deuxième journée ajoutée	14 et 20 février 2012	Montréal	398,74 \$
Plaies chirurgicales et traumatiques de la main	21 octobre 2011 11 novembre 2011	Québec Montréal	256,33 \$
Nouveau référentiel de compétences pour les ergothérapeutes	19 mai 2011 2 juin 2011 16 juin 2011 8 septembre 2011 16 septembre 2011 14 octobre 2011 28 octobre 2011 18 novembre 2011 26 janvier 2012 24 février 2012 14 mars 2012	Saguenay/Lac St-Jean Abitibi/Témiscamingue Bas St-Laurent Estrie Montréal Québec Outaouais Mauricie Montréal Québec Montréal	85,44 \$
Comment les modèles conceptuels et théoriques guident notre pratique	6 et 7 février 2012	Montréal	398,74 \$
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction	18 mai et 8 juin 2011 1 ^{er} septembre et 13 octobre 2011 12 janvier et 23 février 2012 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal Québec Montréal	341,78 \$
<i>Groupes ouverts uniquement aux ergothérapeutes travaillant en CLSC</i>	8 septembre et 20 octobre 2011 2 février et 15 mars 2012	Montréal Québec	
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction – niveau avancé	22 mars 2012 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal	227,85 \$
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant des déficits cognitifs	15-16 juin et 7 septembre 2011 5-6 octobre et 9 novembre 2011 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal Québec	569,63 \$
Prévention et traitement des plaies de pression	17 octobre et 21 novembre 2011 20 février et 19 mars 2012 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal Québec	398,74 \$
Intervention de l'ergothérapeute auprès de personnes adultes ou âgées présentant des difficultés à s'alimenter	17 et 18 novembre 2011 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal	398,74 \$
FORMATION MODIFIÉE Comment utiliser de l'information valide sur Internet pour répondre à mes préoccupations cliniques <i>Offerte en collaboration avec l'Université de Sherbrooke; Formation d'une journée et demie incluant un module en ligne</i>	3 février 2012 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Longueuil	341,78 \$
Gestion des mesures de contrôle (contention physique)	24 octobre et 28 novembre 2011 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal	398,74 \$

Activité	Dates	Villes	Coûts (taxes incluses)
Pratique professionnelle : environnement légal et déontologique	14 et 15 novembre 2011 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal	398,74 \$
Pratique professionnelle : environnement légal et déontologique – secteur privé	13 février 2012 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal	227,85 \$
Raisonnement clinique et cadre réglementaire pour l'évaluation et l'intervention en aménagement domiciliaire	9-10 février et 4 mai 2012 <i>Aussi disponible sur demande</i>	Montréal	569,63 \$

Tous les détails relatifs à la formation continue sont disponibles en tout temps au www.oeq.org dans la section réservée aux membres à la page « Formation continue ».

De plus, vous recevrez par courriel une mise à jour de la liste des activités, et ce, une fois par trimestre. Il est important de vous assurer de donner à l'Ordre votre adresse courriel lors de l'inscription au tableau des membres et de la mettre à jour si vous devez la modifier.

Pour vous inscrire, faites parvenir votre formulaire d'inscription accompagné de votre paiement à l'OEQ, au 2021, avenue Union, bureau 920, Montréal (Québec) H3A 2S9.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour suggérer de nouvelles formations, communiquez avec Karine Ouimet, secrétaire à la formation continue, au 514 844-5778, poste 250, ou écrivez à ouimetk@oeq.org.

ACTIVITÉS OFFERTES PAR D'AUTRES ORGANISMES

Pour obtenir la liste des activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre et des hyperliens vers les programmes universitaires québécois de 2^e et de 3^e cycles les plus pertinents à la profession, consultez le www.oeq.org – section réservée aux membres, à la page « Formation continue/Activités autres organismes ». Cette page est mise à jour à toutes les deux semaines.

Le 1^{er} Colloque annuel de l'OEQ : Une nouvelle tradition qui débute !

Soucieux d'offrir à ses membres un lieu de rassemblement où ceux-ci pourront prendre part à des discussions sur les enjeux de l'heure de la profession, l'Ordre organisera le **29 septembre 2011** son tout premier colloque annuel. Un des projets phares de la planification stratégique 2011-2014 de l'Ordre, cet événement vise à mettre à la disposition des ergothérapeutes du Québec un lieu de rencontre et d'échanges.

Ce premier colloque fera notamment le point sur l'évolution du champ d'exercice de l'ergothérapie et des activités réservées aux ergothérapeutes, plus particulièrement au regard des changements amenés par l'adoption du Projet de loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, connu sous l'appellation Projet de loi 21. Présentations, tables rondes et invités de marque seront au programme.

Le programme officiel du colloque et les modalités d'inscription vous seront communiqués sous peu, sur le site Web de l'Ordre et par courriel. Le nombre de places étant limité, nous vous encourageons à mettre immédiatement cette activité à votre agenda et à vous inscrire le plus rapidement possible après la réception du formulaire d'inscription.

Veuillez prendre note que l'Assemblée générale annuelle 2011 se tiendra immédiatement après le colloque.

fdmt

matériel éducatif
et outils sensoriels

www.fdmmt.ca
1.866.465.0559

